



# INFORMATIONS MUNICIPALES

Vol. 32, no 13, 22 juin 2023

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



## CET ÉTÉ, JE SÉCURISE MA PISCINE



À l'approche de la période estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation rappelle l'importance pour chaque propriétaire de piscine du Québec de respecter les règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En maintenant un niveau de vigilance élevé autour de sa piscine et en sécurisant son accès, on agit concrètement pour prévenir les noyades, notamment chez les jeunes enfants.

Rappelons que le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique dorénavant à l'ensemble des piscines sur le territoire, peu importe leur année d'installation. Les propriétaires des piscines mises en place avant le 1er novembre 2010, qui bénéficiaient d'une exemption, ont maintenant jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs installations conformes.

Plusieurs documents présentant les règles à suivre pour sécuriser sa piscine sont disponibles sur le site Web du Ministère : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/.../secu.../mesures-de-securite/>.

Ils permettent aux citoyennes et citoyens d'identifier rapidement les ajustements à apporter à leurs installations.

La municipalité de Napierville procédera à l'inspection de toutes les piscines installées sur son territoire avant 2021. Pour aider le Service d'Urbanisme, vous pouvez remplir le formulaire d'auto-évaluation de la MAMH, disponible sur le site web de la municipalité sous l'onglet « Services » et le soumettre par courriel à [urb@napierville.ca](mailto:urb@napierville.ca).

VOICI ÉGALEMENT UN DOCUMENT SYNTHÈSE SUR LES RÈGLEMENTS À ADOPTER POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS : [https://www.mamh.gouv.qc.ca/.../NAP\\_ReglPiscineResi\\_VFD.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/.../NAP_ReglPiscineResi_VFD.pdf)

Pour toute question, contacter Madame Vanessa Morneau par courriel à [urb@napierville.ca](mailto:urb@napierville.ca) ou par téléphone au 450-245-7210.

Bonne baignade !!

### Médailles du lieutenant-gouverneur

Le 14 mai dernier, Madame Viviane Leroux et Monsieur Zachary Sanche ont reçu une médaille des mains du Lieutenant-gouverneur, l'honorable Michel Doyon

C'est avec fierté que la municipalité de Napierville a soumis la candidature de madame Viviane Leroux, à la médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés.

Madame Leroux est impliquée auprès des jeunes du préscolaire, primaire, secondaire en travaillant à la bibliothèque de Napierville, comme brigadière, ainsi qu'accompagnatrice du Trottabus.

Votre bénévolat dans notre municipalité n'est plus à démontrer.

Votre dévouement, votre implication, votre créativité se devait d'être honoré.

Félicitations !



C'est avec fierté que l'école secondaire Louis-Cyr de Napierville a soumis la candidature de monsieur Zachary Sanche, à la médaille du lieutenant-gouverneur pour les jeunes.

Monsieur Sanche est impliqué auprès des jeunes du secondaire. Son bénévolat dans notre municipalité n'est plus à démontrer.

Votre dévouement, votre implication, votre créativité se devait d'être honoré.

Félicitations !



fadoq

## Fête Champêtre du Club Fadoq

fadoq

Le club FADOQ NAPIERVILLE organise une fête champêtre le vendredi 25 août 2023 pour débiter leur nouvelle année. Vous pourrez en profiter pour voir nos exposants de la région y compris nos Fermières et essayer nos jeux.

Cette journée champêtre consiste à une épluchette de blé d'inde et sandwichs avec salade qui seront servis; le blé d'inde à 15.30h, les sandwichs a 16.30h.

Le coût est de \$12.00 dollars par personne . Les enfants de 9 ans et moins c'est gratuit.

Apportez votre vin si vous le désirez.

L'événement aura lieu de 10h à 18h au centre communautaire au 262, rue de L'église Napierville.

Vous pouvez vous procurer les billets en appelant :

Roger Beaudet au 450-245-7956 ou cell: 514-887-1623. Chantal Labrie du SAB au 450-245-7868.

Cette fête est pour tous. PAS NECESSAIRE D'ETRE MEMBRE FADOQ.

Si vous le désirez, vous pouvez apporter votre chapeau western.

Bienvenue à tous! On vous y attend en grand nombre.

FADOQ NAPIERVILLE. Roger Beaudet président.

### **Le Service d'action bénévole (SAB)**

**Au cœur du jardin offre un tout nouveau service d'appels automatisés gratuit et bilingue, SécuriCAB, dont le but est de sécuriser les aînés qui vivent à domicile.**



Le service SécuriCAB offre la possibilité aux aînés qui demeurent à domicile de recevoir des appels de sécurité automatisés pour s'assurer que tout va bien.

Les appels sont effectués à l'heure désirée par l'abonné. En cas de non-réponse, des démarches sont effectuées auprès d'un répondant désigné par l'abonné, afin de s'assurer que tout va bien.

Si aucun contact n'est établi avec la personne aînée, avec un accord conclu au préalable, un appel sera effectué au service de police.

Pour s'abonner gratuitement au service SécuriCAB, il faut communiquer avec le SAB.

Au cœur du jardin en composant le 450 454-6567, poste 02.

**SEUL SAC ACCEPTÉ** pour l'utilisation du

**BAC BRUN** Collecte des matières organiques

Utilisez-moi !!!



**Compo-Haut-Richelieu inc.**



## COLLECTE DE SANG



M. Chantale Pelletier  
Mairesse



En collaboration avec  
Le Service de Sécurité Incendie  
de Napierville / Saint-Cyprien



M. Jean-Marie Mercier  
Maire

### Mardi 4 juillet

### 13 h 30 à 19 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE NAPIERVILLE  
262, rue de l'Église

**SUR RENDEZ-VOUS**  
→ hema-quebec.qc.ca  
→ 1 800 343-7264



## Pool Party

**Samedi 8 juillet - 13h à 17h**

Machine à mousse,  
Animation et musique de party,  
Compétition amicale de volleyball dans l'eau!  
Et plus encore...

## SHINE SHINE SHINE

**Samedi 12 août - 20h à 22h**

*Soirée piscine illuminée!*

### Ne jetez pas n'importe quoi dans vos toilettes



Le problème pouvant être occasionné par la disposition de produits non appropriés dans les toilettes.

#### Inondations de sous-sol

- Refoulement des eaux usées dans le système d'égouts
- Dommages aux infrastructures des réseaux d'égouts et aux équipements de traitement de la station d'épuration des eaux usées de la municipalité.
- Certains produits sont susceptibles d'être dommageables pour les rivières.
- **Ordures ménagères** : lingettes (démaquillantes ou bébé), cheveux, pansement adhésifs, produits d'hygiène féminine, ouates, cotons tiges, soie dentaire mégots de cigarettes, préservatifs, gomme à mâcher, couches bébé.

#### Où les disposer?

- **Pharmacie**, Médicaments périmés
- **Écocentre** : Gas, huile, graisse, peintures et solvant.

P.S: Ci-dessus une photo prise sur le terrain, le 13 juin 2023, démontrant les lingettes retirées du système d'aération des étangs.